



# CABINET DENTAIRE "LA COLLINE"



Nouveau quartier d'affaires, lot. 5, la Colline 2 - Im. Le Matignon - Casablanca  
Tel: +212 (522) 78.60.36 - (527) 01.10.75 - GSM: (661) 67.68.52

**DR. KAMAL ZEHRAOUI**

## Les différentes étapes : de la consultation à la pose de l'appareil

Avant la pose d'un appareil, il faut étudier de façon précise chaque cas. Chaque cas est différent, et il faut savoir quel est le meilleur traitement adapté au traitement de chaque patient.

Il convient donc de constituer un dossier orthodontique qui comprend :

- des photographies exobuccales (visage) et endobuccales (dents)
- des moulages obtenus à partir d'empreintes
- une analyse de radiographies prescrites par l'orthodontiste

A partir de ces éléments, l'orthodontiste pourra dire quel type d'appareil est le plus adapté au patient, et donner une estimation de durée de traitement.

## Chaque cas est particulier

Attention : chaque cas est particulier. La durée du traitement dépend de la dureté de l'os de chaque patient (plus l'os résiste, plus les dents se déplacent lentement), de la coopération du patient (respect des rendez-vous, port sérieux des appareils amovibles, port des élastiques, hygiène ) et du respect des consignes alimentaires afin de ne pas décoller les attaches.

**Un traitement d'orthodontie est un contrat entre trois personnes qui s'engagent à le respecter en le signant :**

1. les parents qui doivent assumer les frais financiers, le suivi des rendez-vous et encourager leur enfant dans ses efforts.
2. Le patient qui doit assumer l'essentiel des efforts : accepter le traitement, respecter les règles établies avec l'orthodontiste et son équipe et être partie prenante des décisions prises.
3. L'orthodontiste spécialiste qui fait le diagnostic, élabore le plan de traitement, l'explique et offre à son patient le meilleur choix de traitement pour le meilleur résultat possible.

***L'orthopédie dento-faciale est une spécialité de l'art dentaire. Une formation universitaire de bac + 10 années, dont 4 années de spécialisation, permet à un praticien d'acquérir la compétence nécessaire pour exercer cette spécialité.***